

Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains

Precarious Now...? Or Some Questions on the Future of Contemporary Youth

Madeleine GAUTHIER

Volume 28, numéro 1, printemps 1996

Les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001288ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001288ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

GAUTHIER, M. (1996). Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains. *Sociologie et sociétés*, 28(1), 135–146. <https://doi.org/10.7202/001288ar>

Résumé de l'article

La question de l'avenir des jeunes n'a jamais cessé de préoccuper leurs aînés, et la décennie récente ne fait pas exception. Devant la montée fulgurante du chômage des jeunes, des visions opposées indiquent l'ambivalence des projections. Dix ans après, il est possible de voir où en est la cohorte qui a connu la situation critique de 1982 au moment où elle " entrait dans la vie ". Les statistiques habituelles tirées des enquêtes de Statistique Canada ne permettent pas de conclure sans aucun doute à un effet de cohorte. Persisterait un effet d'âge, la prolongation de la période d'indétermination se faisant sentir jusqu'à la trentaine. L'effet de période atteindrait négativement d'autres groupes d'âge également, bien qu'à des degrés divers.

Précaires un jour... ?

ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains¹



MADELEINE GAUTHIER

Lorsque la sociologie traite de l'avenir, c'est parfois en termes de prospective, comme le font les économistes, mais principalement en se penchant sur les représentations en tant qu'anticipation d'un futur plus ou moins lointain. Elle intervient rarement pour mesurer l'écart ou la conformité entre ces anticipations et la réalité vécue, sinon en sociologie politique où l'on évalue la distance entre les intentions de vote exprimées dans des sondages et le vote lui-même. Des études rétrospectives comme celle de Glen H. Elder, *Children of the Great Depression* (1974), effectuée auprès d'adultes qui avaient connu la Crise au moment de leur enfance, invitent à la nuance dans la manière d'envisager l'avenir d'une cohorte. Elles inspirent un certain nombre de questions à propos de ce que Claudine Attias-Donfut nomme « l'inscription sociale de l'âge » (1988 : 154).

L'étude d'Elder montre que la cohorte qui a connu les problèmes de la crise au moment de son enfance et de son adolescence est effectivement restée marquée par cette expérience². Cependant, les effets de cette expérience furent inattendus, souvent même à l'opposé de ce qui pouvait être anticipé. Ce n'est qu'avec le recul que l'on a pu constater ce renversement. Il ne s'est pas effectué seulement en termes économiques, mais par un changement dans les valeurs, la vision du monde, les rôles et les comportements individuels. Des comportements collectifs, comme le développement du système de sécurité sociale, ont émergé des stratégies d'adaptation à la crise et de la crainte que ne se reproduise un tel choc. Aurait-on pu imaginer que les jeunes de la Crise soient devenus l'âge d'or d'aujourd'hui, une situation qui n'est sans doute pas dorée pour tous, mais qui est la meilleure que les personnes âgées aient pu connaître au cours des dernières décennies³ ?

1. Mes remerciements à Johanne Bujold, alors agente de recherche à l'INRS-Culture et Société, qui m'a aidée à traiter les informations statistiques, et au personnel de Statistique Canada pour sa collaboration en ce qui concerne les données de l'Enquête sur l'activité.

2. Sur la mémoire collective par rapport à la distance temporelle de l'événement, voir Schuman et Scott (1989).

3. L'incidence de la pauvreté a particulièrement diminué chez les 65 ans et plus au cours de la décennie de 1970 et une situation meilleure a continué de se maintenir depuis. Il faut sans doute y voir l'effet des paiements de transfert et d'une législation qui protège mieux les veuves ou les femmes séparées en les faisant profiter des acquis de la période de vie commune.

L'époque actuelle, par la rapidité avec laquelle s'opère le changement, se prête bien à une analyse rétrospective de l'effet du temps. Un renouveau d'intérêt pour ce qui concerne l'avenir des jeunes est en effet apparu autour de 1982, au moment où le chômage atteignait chez les jeunes Québécois tout autant que chez les jeunes Canadiens dans leur ensemble, des proportions jamais égalées depuis la grande Crise : taux de 27,8 % pour les 15-19 ans et de 20,4 % pour les 20-24 ans. La question est remontée à la surface lors d'une nouvelle récession à la fin des années 1980 et au début de la décennie actuelle, les récessions et le cortège de chômeurs et de précaires qu'elles entraînent contribuant à ramener périodiquement les craintes. Les précaires de ces années allaient-ils le demeurer ? Le « temps » finirait-il par arranger les choses ? Comment cela se ferait-il ?

La documentation actuelle sur la cohorte qui avait 20-24 ans en 1982 ne permet pas d'apporter une réponse aussi éclairante que celle d'Elder sur la condition de ces jeunes qui ont aujourd'hui franchi le cap de la trentaine, mais plutôt de poser le problème de l'adéquation entre l'anticipation qui était faite de l'avenir de cette cohorte et quelques éléments de ce que l'on en sait aujourd'hui. La méthode suivie consistera à examiner les représentations les plus typiques que l'on a pu se faire de l'avenir des jeunes après la crise de 1982 et à mettre à l'épreuve ces représentations à l'aune du même type de matériau que celui qui les a nourries.

1. LES REPRÉSENTATIONS DE L'AVENIR APRÈS LA FORTE MONTÉE DU CHÔMAGE DE 1982

Après une période de banalisation du problème — d'autres préoccupations occupant la place publique au début de la dernière décennie —, les sciences sociales tout autant que l'opinion publique ont progressivement construit au moins deux manières d'envisager l'avenir des jeunes qui entraînent sur le marché du travail au moment de la crise du chômage de 1982, l'une plus optimiste, l'autre moins, rarement neutres. Le résumé de ces diverses façons d'envisager l'avenir des jeunes ne prétend aucunement à l'exhaustivité, l'analyse du discours, des idéologies ou des représentations entourant le chômage des jeunes Québécois au cours de ces années étant encore à faire. Cependant, les positions présentées seront suffisamment « typiques » pour faire ressortir la gamme des représentations qui se retrouvaient dans les travaux scientifiques tout autant que dans les journaux de l'époque.

1.1 Pour les plus pessimistes, une entrée difficile dans la vie autorisait à utiliser les expressions de « précaires et d'exclus » (Lesage, 1986), de « génération sacrifiée » (Deniger, 1991) et de « génération perdue » (Laperrière, 1993). Ce fut plus particulièrement le fait des milieux de la recherche sociale, de l'intervention sociale, d'une certaine presse engagée et des jeunes eux-mêmes en tant que protagonistes ou témoins de la situation, comme ce fut le cas de jeunes chercheurs. Cette vision de la réalité des jeunes annonçait ce qui pouvait devenir un effet de cohorte⁴, c'est-à-dire la condition d'un groupe ayant l'âge et un héritage en commun, condition qui échappe au vieillissement⁵. Les difficultés d'insertion professionnelle de ces jeunes pourraient avoir des conséquences à long terme sur eux. Il ne faut cependant pas confondre, comme le rappelle Christian Baudelot, ce qui est dû au vieillissement de ce qui est le reflet de la période d'entrée sur le marché du travail (1985). Tout examen de la situation de ces jeunes aujourd'hui doit donc distinguer ce qui tient à l'âge et au contexte nouveau de ce qui est un effet à plus ou moins long terme de la période d'insertion.

4. Claudine Attias-Donfut définit la cohorte comme « l'ensemble des individus nés à la même date ou dans un même intervalle de temps dans une société » (1988 : 144).

5. Léon Bernier apporte cette précision utile quant à l'utilisation sociologique de la notion d'« effet de cohorte ». Pour parler d'effet de cohorte, il faut que la condition du groupe échappe au vieillissement. Même avec le temps, les jeunes dont il est question ici conserveraient certaines caractéristiques attachées à des événements vécus au même âge. La notion de cohorte, dans ce cas, peut se confondre avec celle de génération. Cependant, la cohorte ne serait nommée « génération » que si elle est particulièrement atteinte par un effet de période qui change le processus de reproduction des âges et laisse son empreinte sur les autres cohortes. Il n'est pas possible, au sens strict du terme, de parler de génération sans le recul du temps. C'est l'histoire qui consacre une génération comme décisive. L'exemple des « baby-boomers » est éclairante à ce sujet. Même en vieillissant, ils continuent d'influencer la société, ne serait-ce que par leur nombre (1980 : 18).

Cette vision de l'avenir des jeunes s'est accompagnée, pour certains, de la crainte de voir naître un réel « conflit de générations ». L'expression a été reléguée aux oubliettes pendant la période où la jeunesse occupait l'espace à la fois par le poids du nombre, les « baby-boomers », et parce que la prospérité économique laissait place à l'expérimentation et à l'espoir. Après avoir regretté l'absence de débat autour de la remise en question des « droits acquis » que devrait susciter le contexte économique actuel, Jacques Grand'Maison et ses collaborateurs expriment leur appréhension : « Mais il est une autre fracture peut-être encore plus grave, mais si peu reconnue ; il s'agit du fossé grandissant entre la génération montante et leurs aînés. C'est une bombe à retardement... » (1992 : 379). L'idée de « conflit » ne se résume pas ici à ce que Claudine Attias-Donfut appelle la « conscience de génération », sorte de définition sociale qui « ne s'opère qu'après coup, au milieu du parcours et à la faveur de la montée d'une nouvelle génération » (1988 : 194). Le sociologue québécois s'inquiète plutôt des affrontements qui pourraient surgir à la suite de la prise de conscience de l'accentuation des différences.

La lutte pour l'obtention des places, si elle se fait en sourdine, tient peut-être au fait que la génération qui en occupe la plus grande partie le doit à des conditions sociohistoriques qu'elle n'a fait qu'accueillir : essor économique d'après-guerre, accroissement du nombre de diplômés (Ricard, 1992). Utilisant la théorie du conflit, Jacques Hamel arrive au constat par des voies différentes que la place qu'occupent les « baby-boomers » ne constitue pas une stratégie de domination : « Elle tient à “une situation et à des interactions sociales” » qui ont donné lieu à des « conquêtes » dans le marché du travail et dans la société sous forme d'un « système de sécurité » que les « baby-busters » ne peuvent pas maintenir » (1994 : 174).

1.2 Ces visions plutôt sombres de l'avenir des jeunes ont eu leur contrepartie, portée plus particulièrement par les économistes, mais aussi par les sociologues utopistes. Au milieu des années 1980, les premiers affirmaient avec autorité que le chômage des jeunes était relatif à leur hypersensibilité habituelle à la conjoncture, dans ce cas à la détérioration généralisée de l'économie. Ce qui se passait à ce moment ne faisait que confirmer cette thèse selon laquelle le chômage des jeunes est généralement du double de celui des 25 ans et plus, parfois même du triple comme c'était le cas dans quelques pays d'Europe (Fortin, 1986 : 193). Cette théorie permettait à certains de prédire que les taux de chômage baisseraient à la fin de la décennie et pourraient même être inférieurs à ceux des adultes à ce moment-là à cause d'une reprise économique certes, mais ils y ajoutaient aussi l'impact des changements démographiques (*id.* : 200). Le poids des jeunes contribuerait à mettre momentanément entre parenthèses la thèse de « l'hypersensibilité à la conjoncture » : la demande rencontrerait l'offre. Moins nombreux à entrer sur le marché du travail, les jeunes pourraient alors atteindre un taux de chômage inférieur à celui des aînés⁶.

Les sociologues utopistes, pour leur part, se situant dans le prolongement du rêve des années 1960 et 1970 d'une « société des loisirs » ou d'une « société du temps libéré de la contrainte du travail » (Illich, 1977 ; Sue, 1982 ; Gorz, 1983), envisageaient la possibilité du « chômage créateur ». L'équipe de Paul Grell, porteuse de cette utopie au Québec, a mis en lumière divers modes de débrouillardise expérimentés par des jeunes et des moins jeunes en réaction à la pénurie d'emplois (1985). Cette perspective libératrice avait ceci de particulier qu'elle faisait intervenir l'individu en tant qu'acteur, maîtrisant une situation à première vue des plus contraignantes. Le jeu de l'acteur contrerait l'effet de période en ouvrant la possibilité de redéfinir l'avenir du travail. De changement structurel qui s'impose, le travail perdrait de sa centralité dans les représentations et la vie des individus.

Ces représentations de l'avenir se rattachent à autant de « théories de la société » et de conceptions de la place de l'individu qui s'échelonnent du déterminisme au rôle actif de l'acteur. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les théories déterministes soient plus pessimistes que celles centrées sur l'acteur. Les études rétrospectives mettent à l'épreuve ces théories et tentent à leur tour de constituer un nouveau discours autour de ce qui a fait l'objet de la prospective.

6. David Foote, de l'Université de Toronto, cité par Pierre Fortin (1986 : 200).

2. DIX ANS APRÈS... LES REPRÉSENTATIONS À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ

Même si les décennies ouvertes par 1980 et 1990 comportent des différences, faut-il rappeler que le tournant de chacune a été marqué par une récession et par une hausse du taux de chômage ? Dans quelle mesure la cohorte des 20-24 ans atteinte par la crise de 1982 continue-t-elle d'en subir les conséquences, en particulier dans un contexte économique qui ne se serait pas amélioré ? Le chômage fréquent, l'intermittence en emploi ne sont-ils qu'un effet d'âge⁷ que le vieillissement finirait par effacer ?

L'*effet de cohorte* ne se mesure pas seulement par l'observation de ce qui se produit au moment du vieillissement d'une cohorte donnée, mais aussi en comparant la situation de cette cohorte avec une autre au même âge, ce qui signifierait comparer les 30-34 ans de 1992 au même groupe d'âge dix ans plus tôt. Si, en tenant compte des deux formes de contrôle, il apparaît que la situation des 30-34 ans se soit détériorée par rapport au modèle de l'emploi « typique », il pourra être légitime de conclure à un effet de cohorte. La crise de 1982 continuerait d'avoir des effets négatifs sur ceux qui l'ont vécue. Par contre, le maintien dans une situation similaire au même âge, bien qu'à des époques différentes, indiquerait plutôt un *effet d'âge*. Dans le même sens, il pourrait être d'un certain intérêt de se demander si les 20-24 ans de 1992 étaient davantage prémunis pour faire face à ce qui avait surpris leurs aînés dix ans auparavant. Existe-t-il des indices permettant de déceler chez eux un quelconque phénomène d'adaptation ? En mettant en perspective la situation des jeunes par rapport à celle de l'ensemble de la population, une autre dimension se fera jour. Si, au fil du temps, d'autres groupes sont atteints par les changements en cours, il pourra s'agir d'un *effet de période*. Tous les âges, bien qu'à des degrés divers, connaîtraient l'impact de ces changements.

Quelques données recueillies à la suite d'un traitement spécial⁸ de l'*Enquête longitudinale sur l'activité* et des *Moyennes annuelles de la population active*, deux enquêtes de Statistique Canada, permettront de vérifier ces quelques hypothèses concernant les divers effets se rapportant à la question de l'âge et de l'empreinte du temps sur les individus : l'effet de cohorte, l'effet de l'âge et l'effet de période.

2.1 Un résultat à première vue étonnant : l'*effet de cohorte* apparaît moins catastrophique que celui prévu par les pessimistes, sans être la situation optimale anticipée par les plus optimistes. Un premier regard jeté au tableau 1 indique que la situation des 20-24 ans de 1982 s'est sensiblement améliorée dix ans plus tard en ce qui concerne le taux d'activité, le régime de travail et les taux de chômage. La progression de la cohorte ne fait-elle que refléter la tendance de l'ensemble de la population active ? Le ratio est nettement meilleur en 1992 qu'il ne l'était en 1982 en regard du chômage : les 30-34 ans de 1992 occupent une moins grande place parmi les chômeurs que lorsqu'ils avaient 20-24 ans en 1982.

Les statistiques sur l'ensemble de la population ne rendent cependant pas compte de la situation des différents sous-groupes. La décomposition des données selon le sexe, par exemple, montre des tendances qui ne vont pas dans la même direction. Ainsi, la situation des hommes s'est améliorée à tous les chapitres, alors que le taux d'activité et le régime de travail à plein temps sont à la baisse chez les femmes. Des circonstances autres que l'état du marché du travail peuvent cependant expliquer cette situation des femmes. Cet âge regroupe en effet la plus grande proportion de femmes ayant de jeunes enfants, l'âge moyen à la première maternité dépassant maintenant 27 ans. Le taux de chômage des femmes continue par ailleurs d'être plus bas que celui des hommes, bien que ces derniers aient vu leur situation s'améliorer sensiblement. Le point de départ n'était pas le même, le taux de chômage passant de 22,6 % à 13 % pour eux et de 18,3 % à 11,4 % pour les jeunes femmes. L'effet de cohorte n'atteindrait pas indifféremment tous les sous-groupes ayant l'âge en commun.

7. L'effet d'âge se dit de ce qui touche un âge en particulier. Par exemple, les difficultés d'insertion professionnelle pourraient être un effet d'âge si elles n'affectaient que les jeunes. Si elles se poursuivent à un âge subséquent, il pourra s'agir d'un effet de cohorte, les mêmes effets se produisant chez le même groupe, quel que soit l'âge.

8. La décomposition par année d'âge de l'*Enquête sur l'activité*, lorsque l'échantillon le permettait, a été effectuée grâce à la collaboration de Statistique Canada.

TABLEAU 1
Taux d'activité, taux de chômage et régime de travail chez les 20-24 ans et les 30-34 ans,
et ratio par rapport à la population totale, Québec, 1982 et 1992

	Taux				Ratio sur population totale			
	20-24 ans		30-34 ans		20-24 ans		30-34 ans	
	1982	1992	1982	1992	1982	1992	1982	1992
Taux d'activité								
- hommes	80,7	77,4	92,9	89,7	1,08	1,08	1,25	1,25
- femmes	71,0	71,9	57,1	74,5	1,53	1,34	1,23	1,39
- total	75,8	74,7	75,2	82,1	1,26	1,20	1,25	1,31
Taux de chômage								
- hommes	22,6	19,8	11,9	13,0	1,65	1,48	0,87	0,97
- femmes	18,3	12,9	13,1	11,4	1,32	1,08	0,94	0,96
- total	20,6	16,5	12,4	12,3	1,49	1,29	0,90	0,96
Plein temps								
- hommes	88,7	78,8	98,3	96,4	0,95	0,86	1,05	1,05
- femmes	83,5	70,6	82,0	81,5	1,08	0,92	1,06	1,07
- total	85,9	74,7	92,1	89,5	0,99	0,88	1,06	1,05

Source : Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, Ottawa, cat. 71-529, 71-001. Statistique Canada, données non publiées. Calculs de l'auteur.

L'intermittence constituait la caractéristique de l'emploi des 20-24 ans au milieu de la décennie de 1980⁹, l'intermittence étant définie ici comme l'oscillation entre l'inactivité, y compris les études, le chômage et l'emploi (Cingolani, 1986 : 17). Est-il possible que l'intermittence en emploi soit devenue un état de fait qui se perpétue dans le temps, créant ainsi un effet de cohorte ? Faute d'enquête longitudinale sur une longue durée, il faut se contenter de comparer les groupes d'âge sur trois ans au moment où les 20-24 ans de 1982 ont entre 26 et 32 ans (tableau 2). En ce qui concerne les transitions¹⁰, les 26-30 ans (soit les 20-24 ans de 1982) sont légèrement plus stables que les 21-25 ans la même année : moins nombreux à connaître des transitions et un moins grand nombre de transitions chez ceux qui en vivent. La situation serait aussi meilleure chez le groupe plus âgé, les 31-35 ans.

TABLEAU 2
Nombre de transitions en pourcentage selon le groupe d'âge en 1988 et selon la scolarité des 26-30 ans,
Québec, 1988-1990

Transitions	26-30 ans Scolarisation			Groupes d'âge		
	Peu	Moyennement	Hautement	21-25	26-30	31-35
0	24,9	35,7	48,1	32,6	38,5	49,2
1	10,4	14,6	11,0	11,7	12,7	10,8
2	20,5	20,8	17,1	19,6	19,4	17,0
3	10,4	8,1	3,7	10,7	6,9	7,0
4	15,9	7,6	10,7	9,1	9,9	4,7
5	4,7*	6,0	3,3	4,7	4,8	2,6
6	4,6*	4,6	3,4	5,1	4,2	3,1
7 et +	8,6	2,6	2,9	6,4	3,6	5,6
Total %	[100]	[100]	[100]	[100]	[100]	[100]
N	73 345	250 902	177 499	354 606	501 746	399 086

* N < 4 100

Source : Statistique Canada, *Enquête longitudinale sur l'activité, 1988-89-90*, calculs de l'auteur.

9. Aucune enquête longitudinale ne permet de connaître quelle était la situation à ce chapitre au début des années 1980.

10. Voir Fréchet et Bujold sur la manière de calculer les transitions (1992 : 2-5).

Parce qu'elle porte sur chacune des 52 semaines et qu'elle permet de suivre la trajectoire des individus, l'*Enquête sur l'activité* offre aussi la possibilité de connaître la proportion de ceux qui se trouvent en chômage pendant l'année, ne serait-ce qu'une semaine. Au milieu de la décennie de 1980, cette enquête montrait bien la différence entre le chômage des plus jeunes et celui des aînés : les jeunes étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux à chômer, mais pour de courtes durées, alors que l'on retrouvait l'inverse chez les aînés (Gauthier, 1991 : 97). La proportion des travailleurs de 20-24 ans ayant connu au moins une semaine de chômage en 1988 était de 32,2 % et de 25,3 % en 1989 (Gauthier, 1994 : 88). Les mêmes années, la cohorte des 20-24 de 1982 a 26-30 ans et 27-31 ans. La proportion de chômeurs est alors moins importante (23,7 % en 1988 et 20,6 % en 1989) que celle que l'on retrouve chez les plus jeunes, ce qui indiquerait une amélioration de leur situation. Celle des 28-32 ans serait équivalente.

En était-il autrement dix ans auparavant ? S'agirait-il d'un effet d'âge plutôt que d'un effet de cohorte ? Si, globalement, le taux d'activité des 30-34 ans les place en meilleure position en 1992 que ce n'était le cas au même âge en 1982 et que le taux de chômage ne s'est pas détérioré, c'est principalement dû à la performance des femmes. La diminution du taux de travailleurs à temps plein serait encore plus grande si l'on ne considérait que la participation des hommes. Le même constat s'applique par rapport à l'ensemble de la population, puisque l'augmentation du taux de chômage affecte plus particulièrement les hommes (ratio de 0,97 en 1992 par rapport à 0,87 en 1982). L'effet de cohorte pourrait se vérifier chez les hommes, mais ce ne serait pas le cas pour les jeunes femmes, à tout le moins pas en ce qui concerne les aspects négatifs de l'insertion professionnelle.

2.2 Par ailleurs, l'hypothèse de l'*effet d'âge* pourrait se renforcer chez les 20-24 ans (tableau 1). Si la situation des 20-24 ans de 1982 s'est améliorée dix ans plus tard, cela ne devrait pas trop étonner, puisque l'insertion professionnelle devrait graduellement se stabiliser. C'est en comparant les caractéristiques de l'activité des 20-24 ans de 1982 à ceux de 1992 que l'on constate une seule amélioration, soit dans les taux de chômage. Sur ce point, l'amélioration va jusqu'à se faire sentir par rapport à l'ensemble de la population. Ce dernier constat pourrait, par contre, indiquer que le chômage atteint plus fortement d'autres groupes d'âge en 1992. Le taux d'activité et le régime de travail sont en perte de vitesse chez les jeunes hommes en 1992 par rapport à 1982. Les femmes comptent une diminution encore plus importante quant au régime de travail à temps plein. La comparaison (ratio) avec l'ensemble de la population va dans la même direction. On peut toutefois se demander s'il ne s'agit pas d'un phénomène d'adaptation. Les 20-24 ans sont plus nombreux aux études en 1992 qu'ils ne l'étaient en 1982, particulièrement les jeunes femmes¹¹. Une seule amélioration : la portion du chômage réservé aux jeunes. Ces données confirmeraient la lenteur d'insertion sur le marché du travail après la période des études à temps plein.

Que déduire de ces observations ? La récession des années 1990 aurait créé moins de chômage dans les divers groupes d'âge chez les moins de 35 ans, et les ratios pourraient même indiquer une détérioration quant à cette variable chez les autres groupes d'âge. Les autres indicateurs d'activité observés montrent cependant que la situation des 20-24 ans n'est guère meilleure au début de cette décennie qu'elle ne l'était en 1980. Devant ces faits, on peut légitimement se demander s'il ne s'agit pas d'un effet d'âge. La récession de 1980 aurait ramené la réalité du « privilège de l'âge », c'est-à-dire la hiérarchisation des âges de la vie, la montée de la jeunesse depuis les années 1960 n'ayant été qu'un épisode passager dans le processus de stratification sociale par l'âge. Par ailleurs, la proportion plus grande de chômeurs de 30-34 ans en 1992 indique que la situation a tendance à se répercuter sur les autres groupes d'âge. L'effet de cohorte n'atteindrait cependant pas tous les sous-groupes avec la même intensité.

11. Les femmes de 20-24 ans étaient 8,9 % aux études en 1975, 9,6 % en 1982 et 22,2 % en 1992. Les hommes au même âge étaient 12,8 % en 1975, 13,2 % en 1982 et 20,4 % en 1992. (Statistique Canada, *Statistiques annuelles de la population active*, cat. 71-529.)

Quant aux 30-34 ans, l'amélioration globale de leur condition est principalement due à une plus forte présence des femmes sur le marché du travail et à des taux de chômage qui continuent, pour ces dernières, à être inférieurs à ceux des hommes. Par rapport à leurs aînés respectifs, les jeunes femmes comptent des gains et les jeunes hommes, des pertes. Il semble évident que les jeunes femmes sont dans une lancée, peut-être lente à certains égards, mais qui ne se dément pas d'une décennie à l'autre, ce qui n'est pas le cas des jeunes hommes. Les trois variables examinées ne suffisent cependant pas à conclure à une amélioration ou à une détérioration importante chez les jeunes de l'un et l'autre sexe. Pour apporter une réponse satisfaisante à cette question, il faudrait aussi considérer les taux de rémunération. Or, la proportion des 20-24 ans gagnant 20 000 \$ et plus s'est accrue entre 1986 et 1990 (Tremblay, 1995 : 59). Encore là, l'étude des sous-groupes indique, mais cette fois à propos des femmes, que ces dernières accusent du retard par rapport aux jeunes hommes (*Id.* : 60).

Le déplacement de l'emploi dans les différents secteurs d'activité : moins d'emplois dans les secteurs primaires et secondaires et une croissance vertigineuse dans le tertiaire (de trois fois depuis 1960), peuvent, en partie, expliquer les déplacements. Leur présence dans le secteur tertiaire, en particulier dans cette portion du tertiaire le moins bien rémunéré : les services personnels, le commerce de détail, etc., explique la dimension positive de la situation des jeunes femmes, c'est-à-dire un plus grand nombre d'emplois et de plus longue durée, mais tout autant sa face négative, des emplois moins rémunérateurs. La diminution des tâches non qualifiées dans les grandes entreprises atteindrait directement les jeunes hommes les moins scolarisés qui trouvaient là un débouché parfois lucratif, souvent bien protégé. Les femmes étaient mieux préparées à entrer dans les nouveaux emplois du secteur tertiaire qui se situent souvent dans le prolongement des tâches domestiques (services aux personnes âgées, par exemple). De plus, elles sont tout aussi bien préparées que les jeunes hommes, et même mieux d'après la proportion de celles qui poursuivent actuellement des études, à occuper les emplois qualifiés.

2.3 Ainsi l'effet de période n'aurait pas affecté tous les sous-groupes de la population de la même manière au même âge. Les différences selon le sexe continuent d'être importantes, même si ces différences ne s'orientent pas dans la même direction. Dans un même contexte difficile, la progression des femmes en activité a pu connaître un ralentissement, mais ne s'est pas arrêtée, et le taux de chômage, habituellement plus élevé chez les femmes que chez les hommes, a vu ce rapport se renverser dans le cas des jeunes. Le comportement des jeunes femmes sur le marché du travail tend de plus en plus à ressembler au modèle masculin traditionnel alors que la situation des jeunes hommes tend à se modifier par comparaison avec celle de leurs aînés, non seulement au début de leur vie active, mais cela se poursuit jusqu'à 30-34 ans.

L'analyse des transitions invite aussi à observer une autre dimension de la situation des jeunes adultes au tournant de la décennie. Prenant le cas des 26-30 ans, il est évident que les faiblement scolarisés sont de loin les plus instables (tableau 2). Le quart seulement n'a pas connu de transitions sur ces trois ans, et plus de 50 % ont connu quatre transitions et plus. Se poursuivrait donc, au moins jusqu'à l'aube de la trentaine, une situation de grande instabilité chez ces jeunes, fort heureusement les moins nombreux de la catégorie : 14,6 %. S'agirait-il d'un phénomène volontaire ? *L'Enquête sur l'activité* indiquait que les 20-24 ans de 1986 comptaient la proportion la plus grande de personnes insatisfaites du nombre de semaines travaillées, en particulier celles qui avaient occupé deux emplois et plus au cours de l'année (Gauthier, 1991 : 110).

À la suite de cette dernière observation, une question se pose. Se pourrait-il que la situation de l'emploi conduise à des formes de dualisation à l'intérieur d'un même groupe d'âge plus importantes encore que celles que l'on rencontre entre groupes d'âge ? Par exemple, à la précarité de l'emploi il faut ajouter l'indice de gravité de pauvreté qui est plus important chez les moins de 25 ans que dans les autres groupes d'âge, c'est-à-dire qu'il se trouverait de plus grands écarts de revenus chez les moins de 25 ans qui sont pauvres que dans les autres groupes

d'âge également sous le seuil de faibles revenus (ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, cité dans Gauthier et Mercier, 1994 : 73).

Un certain nombre de travaux indiquent que le niveau de vie est aussi conditionné par le type de ménage, ce qui est particulièrement évident dans les études sur la pauvreté où les jeunes qui vivent seuls sont les pauvres parmi les pauvres¹². Il faut donc se demander si le mode de vie n'accentue pas les différentes caractéristiques de l'emploi dans l'appauvrissement de certaines catégories sociales. La plus grande proportion de pauvres se trouve chez les personnes seules (44,8 % en 1992 au Québec) et chez les familles (14,9 %) à parent unique dont la plus grande part sont des mères assumant seules la responsabilité d'enfants de moins de 18 ans (Conseil national du bien-être social, 1992 : 17). Les gains de l'épouse évitent à de nombreux ménages d'être pauvres. Alors que le pourcentage des familles qui étaient pauvres en 1992 était de 9,7 %, il aurait été de 21,4 % sans ces gains (*Id.* : 74). Les enfants de familles pauvres ont aussi moins tendance à demeurer avec leurs parents (Blöss *et al.*, 1990 ; Gauthier et Mercier, 1994 : 66-67).

Une différence importante est en train de s'installer selon la composition des ménages, le double revenu ayant un effet égalisateur, même lorsqu'il s'agit de familles avec enfants (Langlois, 1994 : 20 et 21). Langlois formule l'hypothèse que le déclin de la classe moyenne affecterait surtout les échelons inférieurs, ce qui produirait un déclassement vers le bas. Et ce déclassement s'observerait plus particulièrement chez les familles de moins de 40 ans. Il conclut de son analyse qu'il s'agit d'un effet de génération, puisqu'en 1990, une proportion plus grande de jeunes familles s'ajouterait aux échelons inférieurs et une proportion, moins grande qu'à la fin des années 1960, gravirait les échelons supérieurs. Une nuance pourrait être apportée aux conclusions de cette analyse puisque les plus de 40 ans voient eux aussi leur situation changer, une proportion moindre accédant aux échelons supérieurs (*id.* : 21 à 28). Ce constat accrédirait la thèse de la dualisation comme « effet de période », bien que les effets de la dualisation soient plus remarquables chez les moins de 35 ans que chez les aînés.

3. LE TEMPS FINIT-IL PAR ARRANGER LES CHOSES ?

Les données tirées des *Moyennes annuelles de la population active* et de l'*Enquête sur l'activité* permettent d'affirmer, de manière générale, qu'à mesure qu'ils avancent en âge, les jeunes voient leur situation s'améliorer quelque peu sur le marché du travail, et ce, sous trois dimensions : l'activité, le régime de travail et la stabilité en emploi. Cette situation serait en quelque sorte « normalisée », d'autres groupes d'âge subissant aussi les tendances affectant le marché du travail depuis la fin de la décennie de 1970 jusqu'à maintenant. Cependant, la proportion de chômeurs de ce groupe d'âge, par rapport à l'ensemble de la population, est plus importante qu'en 1982. Ce dernier point invite donc à la prudence dans la question de savoir si l'on ne retrouverait pas d'effet de cohorte. Il faudra l'épreuve du temps pour vérifier si ce même groupe traînera les séquelles de cette situation tout au long de son existence.

D'autres indices s'ajoutent pour montrer la piètre situation de certains sous-groupes de jeunes sur le marché du travail : les faiblement scolarisés¹³, la proportion de ceux qui vivent en deçà du seuil de faible revenu, encore plus mal en point s'ils vivent seuls. Des différences se font toujours sentir entre les femmes et les hommes, selon les caractéristiques traditionnelles mais aussi selon des tendances qui indiquent un certain revirement de situation. Une proportion de jeunes familles se voient déclasser par rapport à l'ensemble de la classe moyenne, mais

12. À partir du titre d'un ouvrage paru récemment, nous avons voulu marquer ce trait de la pauvreté d'aujourd'hui qui se retrouve principalement dans différentes formes d'isolement, celle de la mère qui élève seule ses enfants ou celle du jeune qui vit seul sa précarité dans le centre-ville (Gauthier et Mercier, 1994).

13. Les objectifs de diplomation du plus grand nombre laissent parfois dans l'ombre certains jeunes qui n'ont pas toutes les dispositions requises pour atteindre le diplôme d'études secondaires. Les difficultés peuvent être tantôt physiques, intellectuelles, tantôt comportementales, sans oublier l'influence des conditions sociales (Veillette *et al.*, 1993). Le repérage de ces caractéristiques sera effectué dans un ouvrage sur les 15-19 ans, à paraître en 1996, sous la direction de Madeleine Gauthier et de Léon Bernier.

moins d'ânés accèdent à l'échelon supérieur. À l'exception de la hausse du taux d'activité chez les femmes et de la baisse du taux de chômage, les autres indicateurs pourraient confirmer un changement vers des conditions moins bonnes dans l'ensemble de la population, les plus jeunes, les moins de 25 ans, étant cependant les plus atteints.

Devant le constat qui précède, il est permis d'interroger l'à-propos de la notion d'« effet de génération » par rapport à un si court laps de temps où plusieurs indicateurs convergent pour montrer le retour à une situation sensiblement semblable à celle qui prévalait antérieurement, en meilleure position sous certains points, en plus mauvaise sous d'autres. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un effet d'âge, comme tel a été le cas dans le passé, où les derniers à entrer sur le marché du travail étaient les premiers touchés par ses fluctuations, l'âge exerçant ici son privilège ? Ce qui continue de changer chez les jeunes, c'est la durée de la période d'installation stable sur le marché du travail en train de s'étendre jusqu'à la trentaine, alors que le moment d'« entrée définitive » oscillait autour de la vingtaine il y a peu encore (BSQ, 1986 : 43). Cela tient en partie à la prolongation des études mais aussi à la flexibilité de gestion qui va à l'encontre de la stabilité en emploi et qui atteint tous les groupes qui n'avaient pas acquis la sécurité d'emploi, sécurité devenue toute relative, cependant, puisqu'elle perd de son efficacité après 55 ans, ainsi que l'indique la montée de la proportion des personnes qui prennent une retraite anticipée à partir de cet âge¹⁴.

Une étude de type qualitatif effectuée à la fin des années 1980 auprès des 20-30 ans sur le marché du travail montrait des signes d'adaptation à une situation qui semblait être devenue le mode le plus courant d'insertion professionnelle : intermittence et précarité. Si tous n'avaient pas développé des stratégies gagnantes, tous étaient pénétrés de l'idée que l'insertion professionnelle s'inscrit actuellement dans un processus lent. Le modèle du « cheminement » en emploi a détrôné celui de la « carrière », le premier impliquant un certain contrôle de la précarité faute de pouvoir envisager de s'inscrire dans un emploi pour la vie ou, à tout le moins, pour une longue durée (Gauthier, 1994 : 259-270). De même, la polyvalence acquise par la multiplicité des emplois de courte durée — caractéristique d'une personnalité instable à une autre époque — est devenue aujourd'hui un atout dans un univers de travail qui délaisse progressivement le taylorisme classique.

La « nouvelle figure » du travailleur qui émerge de la dialectique entre les changements structurels des dernières décennies et les mécanismes d'adaptation à ces changements pourra tout autant surprendre que celle qui est apparue après la Crise des années 30. Parce que la précarité n'atteint plus seulement les jeunes, un modèle s'impose à nouveau. L'expression « à nouveau » fait allusion au fait que la « mouvance » a déjà caractérisé nos sociétés à d'autres époques avant que la législation sur le travail et le syndicalisme n'aient réussi à contourner l'arbitraire de la loi du plus fort. Marc Lesage disait, à partir de ses observations auprès de ceux qu'il nommait « les nouvelles figures du prolétaire », qu'elles avaient « le mérite de situer l'instabilité et la précarité comme des composantes mêmes de l'existence du travail salarié » (Lesage, 1986 : 28).

Après plus d'une décennie de changements en profondeur du monde du travail, la précarité s'impose maintenant comme modèle dominant et pas seulement comme le fait d'une cohorte. Il est même possible d'établir une typologie du précaire : du précaire victime au précaire qui s'accommode jusqu'au précaire par choix. Le précaire victime s'inscrit dans une carrière de pauvre d'où il peut être difficile de se sortir sans une intervention extérieure. Les jeunes faiblement scolarisés, en majorité des jeunes hommes, se trouvent dans cette catégorie. Le précaire qui s'accommode est sans doute le type le plus répandu. Ni mal payé, ni trop longtemps au chômage, il n'arrive pourtant pas à atteindre une certaine sécurité dans ce qu'il entreprend. On retrouve là ceux qui ont connu la crise de 1982. C'est dans le dernier type que le modèle capitaliste traditionnel s'exprime avec le plus de force et qu'il se veut le prototype du travailleur de l'avenir : les « grands chevaliers de l'industrie » et autres « entrepreneurs » s'y

14. Le taux d'activité des hommes de plus de 55 ans n'a cessé de diminuer depuis le milieu de la décennie de 1970 (Langlois *et al.*, 1990 : 77).

retrouvent avec fierté et assurance. Les artisans appartiennent aussi à cette catégorie qui s'étend jusqu'aux nouveaux métiers de l'informatique ou de l'ingénierie.

CONCLUSION

Les lectures de la question de l'avenir, au moment où les jeunes étaient particulièrement frappés par le chômage et l'intermittence en emploi, ont pu laisser croire à un effet de génération, le contexte ayant contribué à créer, contrairement à celle d'après-guerre, une génération sacrifiée. Pas plus que la génération de mai 68 ou celle du mouvement étudiant des années 1960 n'ont été reconnues comme « génération décisive » par les seuls indicateurs concernant les statistiques de l'activité et de la population, ce n'est sans doute pas uniquement par les indicateurs habituels que l'effet de génération peut être mesuré. C'est davantage un « sentiment général », une perception répandue qui contribue à construire socialement une génération, la « prise de conscience » de l'existence « d'autres » générations, dira Attias-Donfut (1988). Même si le discours s'est voulu, à certains moments, accusateur de la génération des « baby-boomers », les clivages à l'intérieur de la même cohorte obligent à interroger la construction sociale des âges d'une manière différente.

Un certain nombre d'indices montrent que la restructuration de l'univers du travail qui est en cours, de même que les changements dans les modes de vie, n'atteignent pas que les jeunes, même si l'importance de ces changements varie à des degrés divers selon l'âge. Ce fait pourrait expliquer l'absence de « conflit¹⁵ » entre les générations que certains appréhendent pourtant. La césure se ferait par une coupe à la verticale qui séparerait différentes catégories sociales : les sans-emploi et ceux qui en ont, les ménages les moins fortunés et ceux qui le sont davantage, les plus scolarisés et les moins scolarisés, par exemple, plutôt qu'exclusivement par une coupe à l'horizontale, la stratification s'opérant dans ce cas entre les groupes d'âge.

Les relations entre les jeunes et les aînés ne sont toutefois pas exemptes de tensions. Si les jeunes ne descendent pas dans la rue comme ils le faisaient quelques décennies auparavant, c'est qu'ils n'ont peut-être plus les possibilités de regroupement qu'ils ont déjà eues. La brièveté du temps passé au cégep, l'immense cafétéria que sont devenus les programmes universitaires, la précarité de l'emploi et la dispersion sur les lieux de travail ne favorisent pas les grands rassemblements. Ce qui n'empêche pas de voir périodiquement se lever la rumeur du mécontentement, entre autres dans la page « des idées, des événements » du quotidien *Le Devoir* (Simard *et al.*, 1990).

Il est légitime de se demander si les difficultés vécues au moment de la Crise auraient produit les mêmes résultats si elles n'avaient pas été perçues comme désastreuses par la plus grande partie de la population. Outre les changements sur les individus, dont on peut mesurer les effets, des représentations moins dramatiques de la situation auraient-elles entraîné les changements structurels que l'on a connus, en particulier dans le domaine des institutions collectives qui ont marqué l'un des principaux tournants de l'après-guerre dans la plupart des pays occidentaux ? Au moment de la grande Crise, tous furent atteints par le sentiment qu'il se passait quelque chose d'étranger au mode de vie qui prévalait jusque-là et que ce qui était arrivé aux uns pouvait aussi s'étendre aux autres (Neatby, 1972). Le « sentiment » de solidarité aurait-il pu jouer aussi intensément si chaque individu n'avait pas connu aussi celui de la menace ? La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : l'éclatement de la réalité jeunesse, qui ne s'étend pas seulement à l'univers du travail¹⁶, n'éloigne-t-il pas la possibilité de développer ce « sentiment de solidarité » chez les jeunes ? L'effet de période atteignant aussi

15. Il faut entendre ici la révolte de la génération jeune face à ses aînés qui pourrait s'exprimer par le rejet de certaines décisions tout autant que par celui des valeurs. Peu de manifestations de groupes de jeunes ont marqué les décennies récentes, sinon au cours de la première partie de la décennie de 1980 (Noreau, 1994 : 279-312).

16. Je développe ce point sous le titre de « La réappropriation de l'espace social et du temps » où, en plus d'avoir à redéfinir la place du travail dans leur vie, les jeunes doivent constamment travailler à la reconstruction des liens sociaux et refaire leur vision du monde (Gauthier, 1994 : 295-329).

d'autres âges de la vie, la solidarité s'exprimera-t-elle plutôt par des connivences à l'intérieur de mêmes catégories sociales ?

Les connaissances actuelles accréditent certainement la thèse de l'effet d'âge : l'allongement de la durée d'insertion stable sur le marché du travail a tendance à se perpétuer au-delà de la « crise du chômage des années 1980 » chez les moins de trente ans, phénomène qui se produit aussi dans d'autres sociétés (Galland, 1995). Cela confirme la jeunesse comme « âge de la vie » avec ses caractéristiques propres et ses problèmes particuliers. Plus encore, l'avenir des jeunes est lié à « l'effet de période » plus général concernant les transformations actuelles du monde du travail en train de gagner tous les âges de la vie, certains sous-groupes plus que d'autres, faut-il le rappeler. La jeunesse aurait été la figure de proue de cette situation.

Madeleine GAUTHIER

INRS-Culture et Société

2050, boul. René-Lévesque Ouest, 3^e étage
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2K8

RÉSUMÉ

La question de l'avenir des jeunes n'a jamais cessé de préoccuper leurs aînés, et la décennie récente ne fait pas exception. Devant la montée fulgurante du chômage des jeunes, des visions opposées indiquent l'ambivalence des projections. Dix ans après, il est possible de voir où en est la cohorte qui a connu la situation critique de 1982 au moment où elle « entrait dans la vie ». Les statistiques habituelles tirées des enquêtes de Statistique Canada ne permettent pas de conclure sans aucun doute à un effet de cohorte. Persisterait un effet d'âge, la prolongation de la période d'indétermination se faisant sentir jusqu'à la trentaine. L'effet de période atteindrait négativement d'autres groupes d'âge également, bien qu'à des degrés divers.

SUMMARY

The question of the future of the young has never ceased to preoccupy their elders, and in this the last decade has been no exception. Opposed visions in relation to the lightning increase in unemployment among the young are an indication of the ambivalence in projections. Ten years later, it is now possible to see where the cohort which experienced the critical situation of 1982 when it was making its "entry into life" is at the present time. The usual statistics from Statistics Canada surveys do not allow us to conclude beyond all doubt that a cohort effect exists. An age effect does seem to persist, however, with the period of indetermination being prolonged into the thirties. This effect also seems to strike other age groups negatively as well, although to differing degrees.

RESUMEN

La cuestión del futuro de los jóvenes nunca cesó de preocupar a sus mayores ; la última década no constituye una excepción. Ante el crecimineto fulgurante del desempleo de los jóvenes, visiones opuestas indican la ambivalencia de las proyecciones. Diez años después, es posible observar la cohorte que conoció la situación crítica de 1982 en el momento en el cual ésta « entraba a la vida ». Las estadísticas habituales extraídas de las encuestas del Instituto de Estadísticas de Canadá no permiten concluir de manera absoluta que se trate de un efecto de cohorte. Persistiría un efecto de edad, la prolongación del período de indeterminación que se hace sentir hasta la treintena. El efecto de período afectaría también a otros grupos de edad, aunque a niveles diferentes.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1988), *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France.
- BAUDELOT, Christian, « Effet d'âge et de générations dans l'évolution du salaire individuel », dans KESSER, Denis et André MASSON, *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica, 1985.
- BERNIER, Léon (1980), *Génération, maturation et conjoncture : une étude des changements d'attitudes dans le Québec des années 1970*, Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et Département de sociologie de l'Université de Montréal, Les Cahiers d'A.S.O.P.E., volume X.
- BLÖSS, Thierry, Alain FRICKEY et Francis GODARD, « Cohabiter, décohabiter, recohobiter, Ininéraires de deux générations de femmes », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1990, 553-572.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1986), *Les 15-29, Portrait statistique des jeunes par région*, Québec, Les publications du Québec.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1989), *Le Québec statistique*, Québec, Les publications du Québec.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1993), *Profil de la pauvreté, 1992*, Ottawa.

- DENIGER, Marc-André, (1991), « Une jeunesse paupérisée : le sombre portrait de la génération sacrifiée », *Apprentissage et socialisation*, vol. 14, n° 1, 1991, p. 11-17.
- ELDER, Glen H. Jr. (1974), *Children of the Great Depression, Social Change in Life Experience*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press.
- FORTIN, Pierre, « Conjoncture, démographie et politique : où va le chômage des jeunes au Québec », dans Fernand DUMONT, *Une société des jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 191-207.
- FRÉCHET, Guy et Johanne BUJOLD (1992), *Les transitions sur le marché du travail*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (rapport de recherche).
- GALLAND, Olivier, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et Statistique*, n° 283-284, 1995, p. 33-52.
- GAUTHIER, Madeleine (1991), *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (rapport de recherche).
- GAUTHIER, Madeleine (1994), *Une société sans les jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, Madeleine et Lucie MERCIER (1994), *La pauvreté chez les jeunes, Précarité économique et fragilité sociale : Un bilan*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GORZ, André (1983), *Les chemins du paradis, l'agonie du capital*, Paris, Galilée.
- GRAND'MAISON, Jacques, dir. (1992), *Vers un nouveau conflit de générations, Profils sociaux et religieux des 20-35 ans*, Montréal, Fides.
- GRELL, Paul (1985), *Étude du chômage et de ses conséquences : les catégories sociales touchées par le non-travail. Histoires de vie et modes de débrouillardise*, Université de Montréal, Groupe d'analyse des politiques sociales.
- HAMEL, Jacques, « Brèves notes sur une opposition entre générations, La génération gâtée et la génération perdue », *Sociologie et sociétés*, XXVI, n° 2, 1994, p. 165-176.
- ILLICH, Ivan (1977), « Le chômage créateur », postface à *La convivialité*, Paris, Seuil.
- LANGLOIS, Simon et al. (1990), *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LANGLOIS, Simon, (1994), « Le niveau de vie des familles : déclassement et effet de génération », dans Gilles PRONOVOST, (dir.), *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 17-30.
- LAPERRIÈRE, Guy, « Docteur ès chômages, Il faut intervenir pour que les jeunes diplômés au doctorat ne constituent pas une génération perdue », *Le Devoir*, 2 avril 1993, p. A-9.
- LESAGE, Marc (1986), *Les vagabonds du rêve*, Montréal, Boréal.
- NEATBY, Blair (1972), *La grande dépression des années 30. La décennie des naufragés*, Montréal, Les éditions La Presse.
- NOREAU, Pierre, « Le militantisme des jeunes Québécois dans les années quatre-vingt », dans HUDON, Raymond et Bernard FOURNIER, *Jeunes et politique, Mouvements et engagements depuis les années trente*, tome 2, Sainte-Foy et Paris, Les Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 1994, p. 279-312.
- RICARD, François, *La génération lyrique*, Montréal, Boréal, 1992.
- SCHUMAN, H. et J. SCOTT, « Generations and collective memories », *American Sociological Review*, n° 30, 1989, p. 843-861.
- SIMARD, Denis et Philippe PARADIS, « J'accuse ma génération. Il faudrait comprendre un jour que cette Révolution tranquille n'est pas la nôtre », *Le Devoir*, 25 septembre 1990, p. B-8.
- SUE, Roger (1982), *Vers une société du temps libre ?*, Paris, PUF.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, « Chômage, emplois précaires et partage de l'emploi : pièges ou passerelles pour les jeunes ? », dans CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, *Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives, Actes du colloque*, Gouvernement du Québec, 1995, p. 51-68.
- VEILLETTE, Suzanne, Michel PERRON et Gilles HÉBERT (1993), *Les disparités géographiques et sociales de l'accès à la collégiale, Étude longitudinale au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Cégep de Jonquière.